



Coalition des garderies privées
non subventionnées du Québec

Commentaires sur le projet de loi 27

Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

La Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec apprécie l'opportunité qui lui est offerte de s'exprimer sur le Projet de loi n°27 : *Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés*. Nous avons analysé ce projet en s'appuyant sur la vaste expérience de nos membres, sur la mobilisation de chacune des régions administratives pour les places en milieu familial qui existent mais qui ne sont pas utilisées par les parents. Les places en question sont disponibles immédiatement.

Depuis le premier jour de nos revendications en novembre 2011, nous avons dénoncé les places vacantes dans le milieu familial. Nous avons à l'époque informé l'ex-ministre Mme Yolande James. Après plusieurs validations auprès de responsables en milieu familial et lors de nos nombreuses discussions avec l'ex-ministre Mme Nicole Léger, nous l'avons également informé de plusieurs places vacantes dans le milieu familial avec des données provenant de plusieurs régions du Québec.

Suite à la demande de l'ex-ministre de la Famille Mme Nicole Léger, nous avons produit l'enquête qui s'intitule « Portrait des services de garde non subventionnés du Québec ». Cette enquête a été effectuée en collaboration avec le ministère de la Famille et la Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec. Pour lancer notre réflexion et bien résumer l'objectif de cette nouvelle mesure, considérant la conjoncture économique actuelle, nous devons maximiser l'offre de service dans le réseau des garderies éducatives et répondre ainsi aux besoins des familles du Québec aujourd'hui.

C'est d'ailleurs le rôle qu'offrent nos services de garde auprès des enfants qui fréquentent nos installations. Ce sont des services qui répondent aux plus hauts standards de qualité, des services qui respectent la réglementation en vigueur, notamment en ce qui a trait à l'obligation d'offrir un programme éducatif à l'enfance et répondre aux lois et aux règlements du ministère.



Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

Il est donc évident que les services de garde québécois – CPE, garderies privées subventionnées et garderies privées non subventionnées – offrent déjà l’encadrement souhaité aux enfants. La vraie question est maintenant de savoir comment nous pourrions maximiser les places vacantes dans le réseau du milieu familial et répondre à un besoin criant des parents qui recherchent des installations ?

Comment rejoindre les familles qui n’utilisent pas les services de garde en milieu familiale ?

La fréquentation d’un service de garde pendant la petite enfance est devenue une expérience normative pour les enfants. De nombreuses études ont révélé que, même en tenant compte du contexte familial, la qualité du milieu de garde a des effets immédiats et durables sur le développement des enfants. Depuis 1997, la politique familiale au Québec vise la création d’un réseau de services de garde de qualité qui favorise le développement socio-affectif et cognitif des enfants.

Au cours de la dernière année le réseau de garde au Québec a atteint une maturité. Nous voyons clairement un phénomène de déplacement d’enfants vers des installations plutôt que vers des places vacantes milieu familial. Depuis l’appel d’offre de 2008 et plus particulièrement depuis les trois dernières années, nous perdons dans les garderies privées non subventionnées en installations de plus en plus d’enfants vers des installations à 7.30\$ mais jamais vers le milieu familial. D’octobre à janvier notre nouvelle clientèle provient du milieu familial à 7.30\$ ou de nouveaux poupons en cours d’années. Les listes d’attentes des CPE sont composées de nos enfants dans nos installations ainsi que les enfants des milieux familiaux.

La véritable problématique tient au fait que les familles veulent des places à contribution réduite. Le système de garde au Québec établi avec des lois et des règlements qui ne sont pas équitables autant pour le réseau que pour les parents. Les familles ne veulent pas sortir une grosse somme d’argent au quotidien.

Depuis l’instauration des services de gardes subventionnées, la garde occasionnel est devenu de moins en moins offert par les CPE. Le modèle du tarif réduit a fait en sorte que les parents utilisateurs ont préféré payer des semaines complètes pour s’assurer



Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

d'avoir accès à une place en garderie à tarif réduit plutôt que de perdre leur privilège. Ils ont le choix d'envoyer leurs enfants quelque jour à la garderie et payer la pleine tarification. Le phénomène c'est de plus en plus répandu chez les services de gardes subventionnées et plus particulièrement chez les responsables en milieu familiale.

Le réseau de CPE et des Bureau de Coordonnateurs ont fait en sorte par le temps d'établir un système où les parents ont été victimes par les années. Le fait de payer une somme moindre pour un service de garde subventionnée les CPE, les responsables en milieu familiale et les BC ont encouragé les parents à inscrire leurs enfants à temps complet et charger le plein tarif pour garder une place vacante à court ou moyen terme.

Les parents étant victime de ce système ne devraient en aucun cas payer une sanction pour les inscriptions dans les services de garde familiale ou même les CPE. C'est dû à une mauvaise gestion de ses services à rendre leurs services administratifs moins lourds que d'offrir des places occasionnelles. Dans les ententes de responsable en milieu familiale, plusieurs ne respectent pas les ententes avec les parents. Des services qui ferment sans aucun motif durant la journée, ferment le vendredi à midi. D'autres ne prennent que des enfants de professeurs d'école pour avoir l'été de vacances. Une majorité d'entre elles font le choix des enfants etc..

Plusieurs milliers de places sont vacantes et occupées par des enfants fantômes. Les coûts pour le gouvernement sont plus de 280 millions pour ces places. Il y a des milliers de places dans les garderies privées non subventionnées qui pourraient répondre aux besoins des familles.

Méthodologie

Suite au constat du déplacement d'enfants depuis septembre 2010 et plus particulièrement depuis 2012, la Coalition des garderies privées non subventionnées a fait des recherches pour s'informer de ce phénomène. Dans toutes les régions du Québec, nous avons téléphoné chez les responsables de garde en milieu familial qui affichait 7\$. Nous avons également fait une recherche auprès des bureaux de coordonnateur pour valider ses places.

Nous avons validé notre recherche également avec le site ma.garderie.com, les médias sociaux, les journaux locaux, les panneaux d'affiches dans les épiceries, les commerces,



Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

les secteurs ou la responsable s'affiche sur une pancarte à l'extérieur ou dans la fenêtre de leur domicile, les bureaux de coordonnateurs qui affichaient des places. Les questions aux responsables ont été diversifiées soit;

- Avez-vous une place disponible immédiatement;
- L'âge des enfants;
- Le choix des vacances;
- Enfants avec un problème de santé ou un handicap;
- Heure des services de la responsable;
- Questionnement sur le bureau de coordonnateur;
- Programme éducatif.

Les résultats nous ont permis de constater que les bureaux de coordonnateur ne sont pas au courant des agissements de leurs responsables en milieu familial. Les régions où il y a le plus de places vacantes sont dans les grandes régions urbaines. Plus nous nous éloignons des grandes villes plus les places en milieu familial sont importantes.

D'après l'enquête, les raisons qui motivent les responsables en milieu familial de ne pas passer par le bureau de coordonnateur, est de faire une forme de profilage, c'est-à-dire faire le choix des enfants qui occuperont leurs services. Voici quelques réponses des responsables :

- Plusieurs n'ont que des enfants de professeurs d'écoles dont le but vise à diminuer le nombre d'enfants durant le congé scolaire;
- Les enfants turbulents sont exclus de ses services;
- Les horaires sont très importants (ouverture le matin et fermeture en fin de journée);
- Aucune visite auprès de l'enfant n'est permise à la garderie durant les heures d'ouverture pour la mère ou le père;
- Le parent doit apporter les repas pour un enfant qui a des allergies. Plusieurs n'acceptent pas les enfants ayant des allergies dans leurs services de garde;

Nous avons consulté les services de garde en milieu familial dans chaque région administrative. Les régions qui n'ont pas de garderies privées ont été exclues des appels. Notre consultation nous a permis de constater que plus les régions sont éloignées des grands centres urbains, moins il y a de places disponibles dans les milieux familiaux. Les



Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

consultations ont eu lieu de juillet 2014 à décembre 2014. Nous avons constaté que plusieurs bureaux de coordonnateur n'étaient pas au courant des places disponibles chez les responsables.

Résultat

Nous pouvons affirmer que la garde en milieu familial est en déclin au Québec. C'est certainement une piste à approfondir. Une bonification de l'aide gouvernementale dans les garderies privées non subventionnée serait une mesure incitative intéressante au même titre que les garderies privée subventionnée existante. Les parents demeurant dans des milieux urbains préfèrent clairement les services de garde en installation. Dans les régions plus éloignées ayant un grand territoire, la garde en milieu familial est comblée. Les services de garde en installation, ont l'avantage d'offrir déjà des infrastructures conformes et de répondre à un ensemble de normes liées à la qualité des lieux, le personnel et l'organisation. Ces services offrent déjà un programme éducatif dûment approuvé et régulièrement soumis à des inspections.

Nous avons produit un tableau en annexe avec les places disponible au cours des six derniers mois. Nous avons constaté qu'il y a une augmentation du nombre de places disponibles depuis janvier 2013 lors de notre premier exercice de recherche sur les places inoccupées. Il faut toujours se rappeler quelle est notre préoccupation première. C'est-à-dire servir les familles du Québec.

Plutôt que de développer de nouvelles places dans les CPE, d'engager de nouveaux investissements et de construire de nouvelles installations, nous croyons qu'il serait plus judicieux d'utiliser encore davantage le réseau des garderies du Québec dans son ensemble.

Conclusion

Nous reconnaissons tous que le Québec a su développer un réseau de garderies de qualité, appliquant des normes élevées et offrant des services éducatifs adaptés. Le développement de ce réseau, qui a débuté en 1997, est maintenant complété. D'ailleurs, plusieurs régions bénéficient déjà d'un nombre de places en garderie, égal ou supérieur au nombre d'enfants qui fréquentent le réseau. Toutefois, cette réalité est



Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

très récente et on ne pourra en évaluer toutes les retombées positives que lorsque toutes les familles auront accès à des places subventionnées en installation.

Maintenant, il faut éviter de fragiliser le réseau de garderie que nous avons bâti ensemble en construisant de nouvelles installations, souvent à proximité d'une garderie privée non subventionnée. Dans la conjoncture économique actuelle du Québec, il serait préférable d'envisager le retrait de 15% des places en milieu familial lors de la première année. Les places en question sont d'ailleurs inoccupées mais malgré tout présentement financé à grand coûts par les contribuables du Québec.

Au cours des trois dernières années et cette tendance va continuer, les parents sont dorénavant à la recherche d'installations subventionnée pour leurs enfants. Ils délaissent le milieu familial pour des raisons de sécurité, de programme éducatif et de qualité.

Il est temps, avant d'envisager la construction de nouvelles infrastructures de s'assurer de compléter le développement du réseau de garderies déjà existantes et d'offrir à chaque famille, un accès à des places subventionnées avec la participation des garderies privées non subventionnées.

Nous croyons qu'il est souhaitable et nous recommandons que le gouvernement aille de l'avant avec une diminution des places en milieux familial, faire un inventaire des places en garderies qui sont disponibles en installations dans toutes les régions du Québec, plus particulièrement dans les régions urbaines. D'ailleurs, les garderies privées non subventionnées ont, dès aujourd'hui, la capacité, tant en terme d'infrastructures, que de services éducatifs, d'accueillir de nouveaux enfants.

La Coalition des garderies privées non subventionnées est pour les sanctions aux bureaux de coordonnateurs au CPE et aux responsables en services de garde familiale. Ne pas sanctionnés ou même pénalisé les parents dans un système qui sont victimes par le réseau.

Les québécois sont fiers de leurs services de garde et nous devons d'abord nous assurer de combler la demande des parents. À l'origine la création du réseau québécois de services de garde visait à offrir à toutes les familles un service de qualité, uniforme et



**Coalition des garderies privées
non subventionnées du Québec**

accessible à tous. Si rien n'est fait, nous risquons de nous retrouver avec la fermeture de garderies privées non subventionnée de qualité.

Les parents veulent une place équitable, sécuritaire pour leur enfant aujourd'hui.

Marie-Claude Collin

Président Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

Line Fréchette

Vice-présidente Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

Région administrative	Place vacante M. Familial	Nombre de CPE Installation	GPS Installation	GPNS Installation	MF Place
Bas St-Laurent	x	37	1	4	2893
Saguenay Lac St-Jean		52	9	10	3837
Chicoutimi	21				
Capital nationale		129	55	72	7643
Jean-Lesage	+ 91				
Jean-Talon	+ 86				
Levis	+ 116				
Mauricie		53	4	6	3204
Trois-Rivières	+ 300				
Estrie		70	5	13	4355
Magog	13				
Sherbrooke	40				
Montréal		361	295	426	13413
Gouin/Rosemont/NDA	+ 500				
Mont-Royal /St-Henri	+ 300				
Pointe aux Trembles	+ 120				
Outaouais		76	25	30	5368
Gatineau	+ 52				
AbitibiTémiscamingue	x	33	1	3	2332
Côte Nord	x	24	0	0	1384
Nord du Québec	x	40	0	0	304
Gaspésie IDLM	x	19	1	0	1343
Chaudière Appalaches		81	19	18	6069
Chauvon	53				
Laval		52	53	83	4808
Laval entier	+ 318				
Lanaudière		59	45	41	5909
Terrebonne	+ 109				
Repentigny	+ 98				
L'assomption	51				
Rousseau	5				
Laurentide		85	41	54	7322
Blainville	300				
Mirabel	+ 300				
Montérégie		248	1314	157	18372
Longueuil	+300				
La Prairie	79				
Chateauguay	+289				
Granby	34				
Centre du Québec		46	12	6	3108
Drummondville	63				
Victoriaville	+ 22				

- Des représentants ont fait les téléphones auprès d'une majorité de responsables en service de garde familiale
- + = Dans les régions de hautes densités nous avons trouvé un maximum de responsable x = région pas téléphoné
- Place vacantes de juillet 2014 à décembre 2014 Tableau propriété de la Coalition.